

## Intervenants :

Deux enseignant.e.s certifié.e.s pour enseigner la Validation®, professionnels du milieu sanitaire, social et médicosocial, dans la gérontologie et ayant une pratique d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie psychique.

Les deux enseignant.e.s certifié.e.s sont présent.e.s pendant la totalité de l'action de formation.

Un.e troisième enseignant.e certifié.e est sollicité.e pour le module d'évaluation finale, afin d'en assurer l'objectivité.

Chaque stagiaire se verra attribuer un tuteur (certifié de la méthode de Validation®) pour l'accompagner dans la rédaction du mémoire final (étude de cas).

**Coût\*** : (pour la totalité de la formation, soit 14 jours)

- Inscription individuelle : 1540 € par personne
- Inscription formation professionnelle : 2660 € par personne,

Ce tarif comprend :

- les 14 jours de formations dont 3 jours de supervision
- les enseignants certifiés de la méthode de Validation®
- le tuteur certifié de la méthode de Validation® pour encadrer la rédaction du dossier de fin de formation (étude de cas)
- Supervision du travail inter-session effectué par le stagiaire
- le livre Validation, la méthode Feil (remis à chaque stagiaire en début de formation)

## Durée :

14 jours en 5 modules (de 2 jours et demi chacun)

\*Les stagiaires qui ont déjà suivi la formation de bases et qui s'inscrivent en professionnel bénéficient d'une journée offerte.



[www.vfvalidation.fr](http://www.vfvalidation.fr)



Institut M&R Validation - IFMR



@IFMR\_Validation



**INSTITUT DE FORMATIONS  
À LA MÉTHODE DE VALIDATION®  
SELON NAOMI FEIL**

13 rue Bacquenois

51100 Reims

03 26 87 20 88

[contact@vfvalidation.fr](mailto:contact@vfvalidation.fr)

[www.vfvalidation.fr](http://www.vfvalidation.fr)

## Formation de praticien en Validation® selon la méthode de Naomi Feil (Niveau I)



Validation



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC  
Retrouvez toute l'offre du DPC sur [www.odpc.fr](http://www.odpc.fr)



S.A.R.L. au capital de 8000 €

SIREN : 478 338 684 00044 - Code APE : 8559A

L'Institut est enregistré pour la formation continue sous le n° 21-51-01346-51

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

L'Institut M&R n'est pas assujéti à la TVA.

# Objectifs de la formation praticien en Validation®

## Objectif principal :

Apprendre et développer une attitude bienveillante et des connaissances approfondies sur le vieillissement afin de permettre aux intervenants professionnels travaillant en établissement ou à domiciles d'améliorer l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie physique et psychique.

## Objectifs pédagogiques :

En fin de formation les participants auront acquis :  
les connaissances théoriques auxquelles se réfère la méthode de Validation,  
les techniques de communication adaptées à chaque phase de la démence,  
et ils développeront des aptitudes relationnelles pertinentes dans l'exercice du soin en gériatrie.

## Notre pédagogie :

L'intégration des apports théoriques est facilitée selon plusieurs processus :

- des analyses de situations tirées de la vie professionnelle,
- des exercices pratiques,
- des jeux de rôles.

Des vidéos et des documents écrits viendront illustrer le contenu de la formation en s'appuyant sur l'expérience professionnelle des formateurs.

Les participants auront à mettre en pratique, au cours des intersessions, les outils proposés et à rédiger des rapports d'entretiens qui seront visés par les formateurs.

Il s'agit donc d'une formation action dont l'objectif est d'acquérir des connaissances, d'améliorer les pratiques et le savoir être.

## Public concerné :

Toute personne intervenant à titre professionnel ou personnel auprès de personnes âgées en perte d'autonomie psychique et/ou physique :  
aidant familial, aidant professionnel à domicile, I.D.E., aide-soignant, A.S.H, kinésithérapeute, ergothérapeute, assistante sociale, psychologue, médecin...

## Conditions de participation à la formation et d'obtention de la certification :

- Avoir accès à une institution ou à un centre où le participant pourra rencontrer des personnes âgées en perte d'autonomie psychique pour mettre en pratique la Validation® entre chaque module. (Nous pouvons fournir une liste d'établissements partenaires) ;
- Le 1er module est obligatoire pour suivre les autres, mais il est possible de changer de site en cours de formation ;
- Assister à chaque journée de formation soit 14 jours au total ;
- Rédiger un rapport écrit qui sera remis au formateur pour être évalué ;
- Pratiquer la Validation individuelle pendant 6 mois ;
- Présenter un compte-rendu écrit du travail pratique ;

